## ANNEXE XI

La présente annexe reprend les espèces visées à l'annexe I de la Directive 79/409/CEE que l'on rencontre sur le territoire de la Région wallonne ainsi que les espèces migratrices dont la venue est réguliè re en Région wallonne. Le Gouvernement est habilité à modifier l'annexe suite à l'adaptation au progrès technique et scientifique prévue à l'article 15 de la Directive 79/409/CEE.

Nom latin	Nom français	Statut résumé pour information	
Gavia stellata	Plongeon catmarin	H-M très rare	
Gavia arctica	Plongeon arctique	H-M très rare	
Botaurus stellaris *	Grand Butor *	N très rare, H-M très rare à rare	
Ixobrychus minutus	Blongios nain	N très rare, M très rare	
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	N occasionnel, M très rare	
Egretta garzetta	Aigrette garzette	M très rare	
Egretta alba	Grande Aigrette	H-M très rare	
Ardea purpurea	Héron pourpré	M très rare	
Ciconia nigra	Cigogne noire	N rare, M rare	
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	N occasionnel, M rare	
Platalea leucorodia	Spatule blanche	M très rare	
Cygnus bewickii	Cygne de Bewick	H-M très rare à rare	
Cygnus cygnus	Cygne sauvage	H-M rare	
Mergus albellus	Harle piette	H-M rare à assez rare	
Pernis apivorus	Bondrée apivore	N assez rare, M assez rare	
Milvus migrans	Milan noir	N rare, M rare	
Milvus milvus	Milan royal	N rare, H-M assez rare	
Circus aeruginosus	Busard des roseaux	N très rare, M assez rare	
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	N irrégulier, H-M assez rare	
Circus pygargus	Busard cendré	N irrégulier, M très rare	
Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur	N éteint (retour possible), M rare	

Falco columbarius Faucon émerillon H-M assez rare

Falco peregrinus Faucon pèlerin N très rare, H-M rare

Bonasa bonasia Gelinotte des bois N rare ou assez rare

Tetrao tetrix Tétras lyre N rare

Porzana porzana Marouette ponctuée N (ir)régulier, M très rare

Crex crex\* Râle des genêts\* N rare, M très rare

Grus grus Grue cendrée M assez commun

Himantopus himantopus Echasse blanche N occasionnel, M très rare

Recurvirostra avosetta Avocette élégante N très rare à rare, M rare

Charadrius morinellus Pluvier guignard M très rare à rare

Pluvialis apricaria Pluvier doré N occasionnel, H-M assez commun

Philomachus pugnax Combattant varié M assez rare

Tringa glareola Chevalier sylvain M assez rare

Larus melanocephalus Mouette mélanocéphale Visiteur très rare

Sterna hirundo Sterne pierre-garin M rare

Sterna albifrons Sterne naine M très rare

Chlidonias niger Guifette noire Massez rare

Chlidonias hybridus Guifette moustac M très rare

Bubo bubo Grand-duc d'Europe N rare

Asio flammeus Hibou des marais N irrégulier, H-M très rare

Aegolius funereus Chouette de Tengmalm N rare à assez rare

Caprimulgus europaeus Engoulevent d'Europe N rare, M très rare

Alcedo atthis Martin pêcheur d'Europe N assez rare, H-M assez rare

Picus canus Pic cendré N rare

Dryocopus martius Pic noir N assez rare

Dendrocopos medius	Pic mar	N assez rare
Lullula arborea	Alouette lulu	N rare, M assez rare
Anthus campestris	Pipit rousseline	N éteint, M assez rare
Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir	N assez rare, M rare
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	N assez commun, M rare
Emberiza hortulana	Bruant ortolan	M très rare

Cette liste reprend les 52 espèces dont la venue est annuelle (situation des années 1990) en Région wallonne.

La colonne statut présumé est donnée pour information; les abréviations utilisées sont N = nicheur, H = hivernant, M = migrateur; très rare = moins de 10 couples ou ex. en un jour donné; rare = 11 à 100; assez rare = 101 à 1.000; assez commun = plus de 1.000.

Nom latin	Nom français	Statut résumé pour information		
Anas crecca	Sarcelle d'hiver	Nicheur menacé d'extinction		
Anas querquedula	Sarcelle d'été	Nicheur menacé d'extinction		
Gallinago gallinago	Bécassine des marais	Nicheur menacé d'extinction		
(Lymnocryptes minimus	Bécassine sourde	Migrateur et hivernant peu frequent) – Décret du 27 mars 2014, art. 7, 1		
Jynx torquilla	Torcol fourmilier	Nicheur menacé d'extinction		
(Riparia riparia	Hirondelle de rivage	Nicheur menacé d'extinction) – Décret du 27 mars 2014, art. 7, 2°		
Locustella luscinioides	Locustelle luscinoïde	Nicheur menacé d'extinction		
Acrocephalus arundinaceus	Rousserolle turdoïde	Nicheur menacé d'extinction		
Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs	Nicheur menacé d'extinction		
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	Nicheur menacé d'extinction		
Saxicola rubetra	Traquet tarier	Nicheur en danger		
Lanius senator	Pie-grièche à tête rousse	Nicheur menacé d'extinction		
Lanius excubitor	Pie-grièche grise	Nicheur en danger		
E \ / \	1/ (: 1 4 0° 1 1 D: (: 1 )			

Espèces migratrices visées à l'article 4, 2° de la Directive sur la protection des oiseaux dont la venue est régulière en Région wallonne et qui figurent sur la liste rouge des espèces menacées en Wallonie dans les catégories en danger et en danger extrême